2021 Rapport d'activité

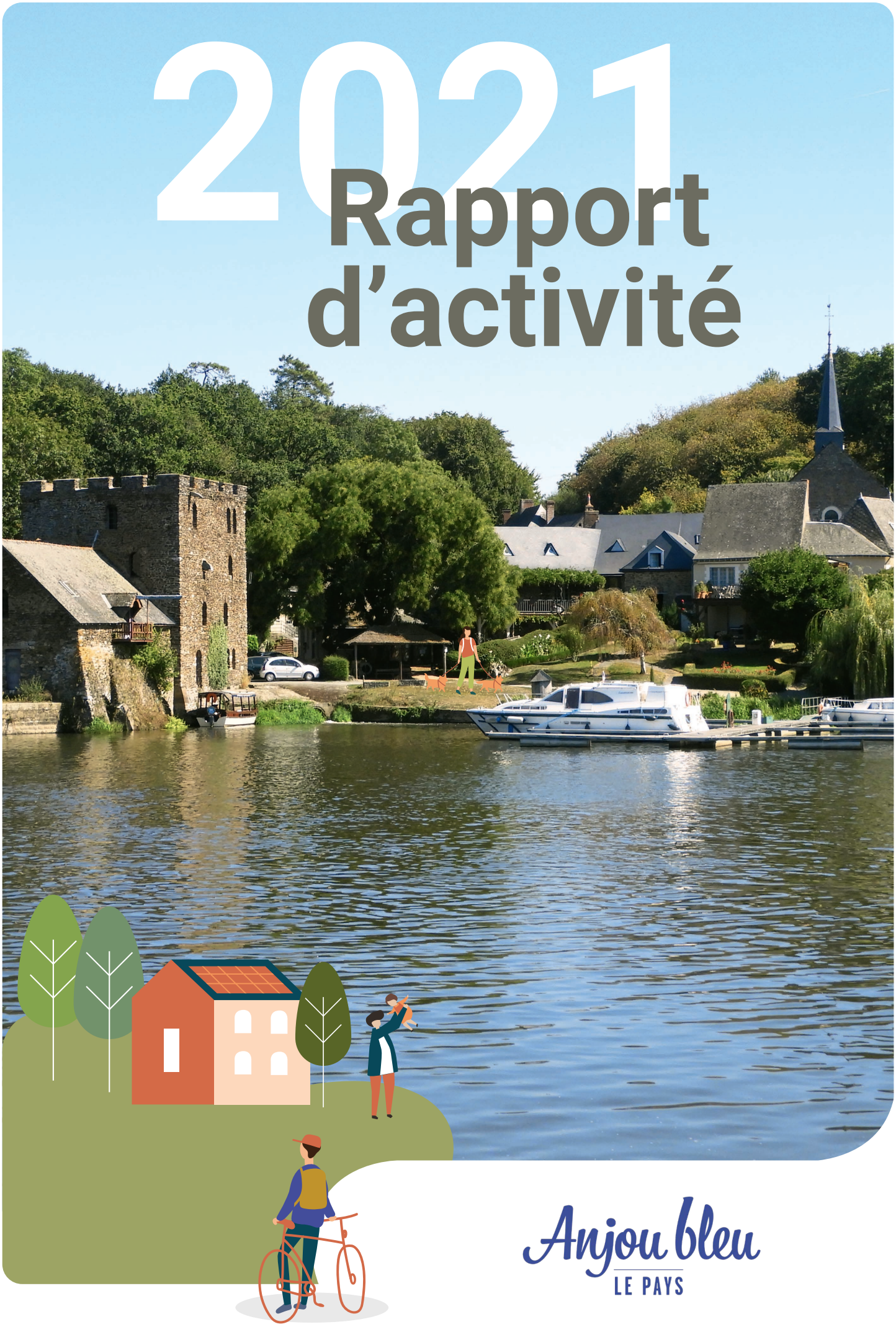

Anjou bleu
LE PAYS

Édito

Vous trouverez dans les pages suivantes le rapport d'activités 2021 du Pays de l'Anjou bleu qui est l'occasion de mettre en lumière le rôle de notre collectivité et ses différentes missions. Chaque service a ainsi résumé de façon synthétique ses actions et son actualité.

L'année 2021 s'est déroulée sur un rythme de travail alternant présentiel et télétravail. Cela a permis de limiter les risques sanitaires. Merci aux agents d'avoir su s'adapter sans que cela ne pénalise leur travail, tout en restant disponibles pour les citoyens et les collectivités.

Cette année, vous ne trouverez pas le service Culture. Cette mission a été reprise par l'intercommunalité sur les Vallées du Haut-Anjou et par les communes sur Anjou Bleu Communauté.

Il est bon de rappeler que, le Pays, gère des services au public, mais est également un lieu d'émergence de réflexions, d'idées, de projets ; les communautés de communes prenant le relai pour les actions.

Un exemple concret est le Plan Alimentaire Territorial qui a été labellisé en mai 2021 suite à notre candidature. L'arrivée d'une nouvelle compétence a permis de démarrer l'élaboration de ce nouveau projet lié à un enjeu d'avenir qui va bien au-delà de l'alimentation.

L'évolution de la loi Climat et Résilience en Août 2021 nous oblige à réfléchir notre planification territoriale d'une façon différente puisqu'en 2050, les collectivités devront respecter la Zéro Artificialisation Nette. Cet objectif à atteindre a engendré beaucoup de débats et une concertation régionale est en cours.

Prenez le temps de lire ce rapport qui relate l'année 2021, et qui vous permet de suivre l'activité des services du Pays de l'Anjou Bleu.

Bonne lecture
Patricia MAUSSION

Édito	Page 2
Un Pays, pour quoi faire ?	Page 3
La Gouvernance du Pays ?	Page 4
Les services du Pays	Page 6
Planification territoriale	Page 7
Instruction mutualisée des Autorisations du Droit des Sols	Page 8
Pôle Gérontologique	Page 9
Contrat Local de Santé	Page 11
Projet Alimentaire Territorial	Page 12
Office de Tourisme	Page 13
La Mine bleue	Page 14
Centre de Ressources Artistiques	Page 15
Programme LEADER	Page 16
Services Généraux	Page 17
Les Budgets	Page 18

Un Pays, pour quoi faire ?

Le Pays est un outil au service d'un bassin de vie et de ses habitants, qui vise une mise en cohérence du développement du territoire. Il accompagne les porteurs de projets, porte des réflexions à l'échelle du territoire, mène des actions de développement et est amené à prendre en charge des services aux habitants.

Le Pays de l'Anjou bleu est structuré sous la forme juridique d'un PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) depuis le 1er janvier 2015.
Il a vocation a être un outil de coopération entre les EPCI qui le constituent et est régi par un **comité syndical**, au sein duquel les EPCI sont représentés en fonction de leur poids démographique.

A ce pôle, s'adosse un **conseil de développement territorial**, organisé sous forme associative. Il est composé de représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives existant sur le territoire. Il est consulté sur les principales orientations et sur toute question d'intérêt territorial. En Anjou bleu, le Conseil de développement est commun au PETR et aux 2 EPCI.

Une **conférence des maires** réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. Celle-ci est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Elle se réunit au moins une fois par an.

PAYS OU PETR ?

Structure juridique
PETR du Segréen

Nom d'usage
Le Pays de l'Anjou bleu

Marque de territoire
L'Anjou bleu

70 765 habitants

27 communes

1295,5 km²

2 EPCI

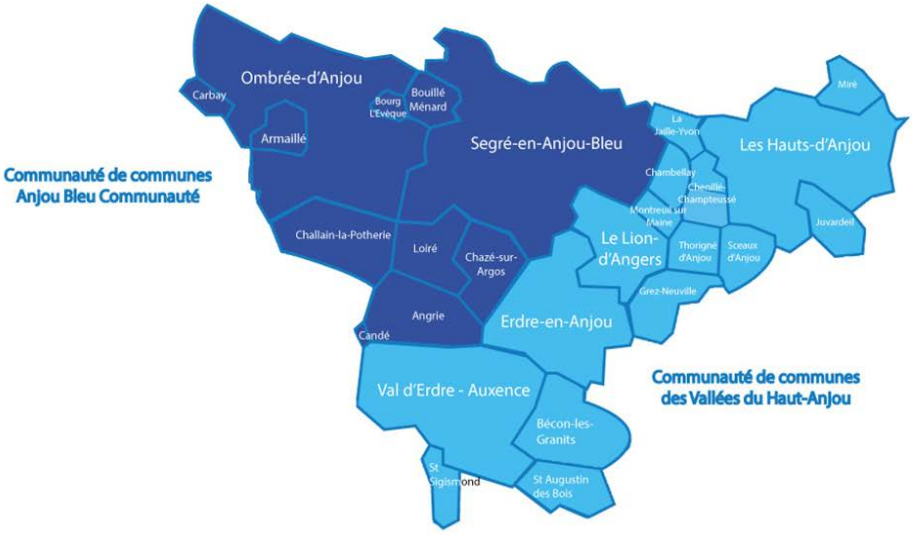

LES DATES CLÉS DU PAYS

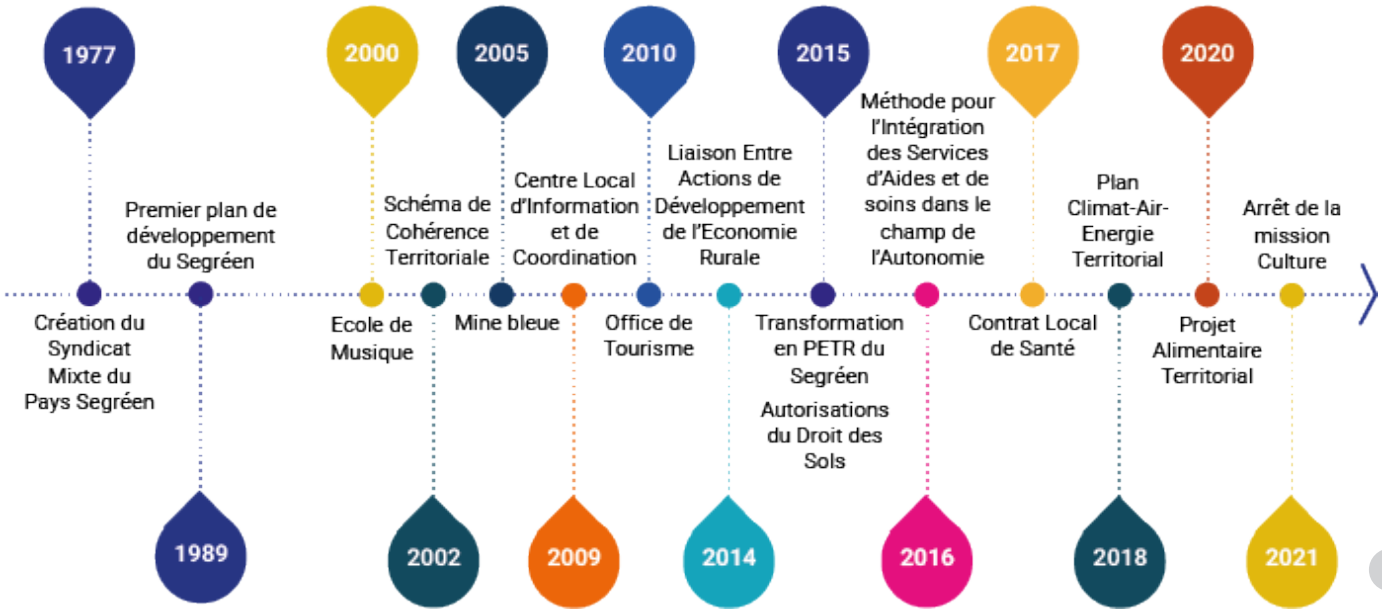

La Gouvernance du Pays

L'assemblée délibérante du Pays, le **Comité Syndical** est composé de 40 délégués répartis selon le poids démographique de chaque EPCI. Le **Bureau** rassemble 12 membres élus par le Comité syndical.

Les conseillers départementaux et régionaux du territoire, ainsi que du Président du Conseil de Développement territorial sont associés à ces instances à titre consultatif.

BUREAU 2021

Patricia MAUSSION	**Présidente**
Gilles GRIMAUD	1er Vice-président (ADS et La Mine bleue)
Etienne GLEMOT	2ème Vice-président (personnel et finances)
Maryline LEZE	3ème Vice-présidente (développement culturel et école de musique)
Pierrick ESNAULT	4ème Vice-président (promotion du tourisme)
Marie-Ange FOUCHEREAU	5ème Vice-présidente (pôle gérontologique et CLS)
Christophe GUINEHEUX	6ème Vice-président (PCAET et PAT)
Olivier ROUSSEZ	Membre
Yamina RIOU	Membre
Anaël ROBERT	Membre
Juanita FOUCHER	Membre
Eric FREMY	Membre

Par ailleurs, les 2 EPCI membres sont représentés dans les différentes instances de gouvernance du Pays :

Comité de suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

7 élus

Comité de pilotage du Projet d'établissement de l'École de Musique

12 élus

Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

12 élus
10 professionels

Comité de pilotage du Centre Local d'Information et de Coordination

11 élus +
6 socioprofessionels

Conseil de programmation LEADER

12 membres titulaires
11 membres suppléants (collège public) +
14 titulaires
5 suppléants (collège privé)

Comité de pilotage du Contrat Local de Santé

6 élus
+
33 membres

Comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial

15 élus
+
40 membres

Comité technique

3 élus titulaires
3 élus suppléants
+
3 agents titulaires
3 agents suppléants

EPCI	NOM - Prénom	Comité Syndical	Bureau	Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT	Comité de Pilotage-Projet d'établissement	anjou bleu	Clic Anjou Bleu	GAL Anjou bleu	Contrat Local de Santé Anjou Bleu	Projet Alimentaire Territorial	Comité technique
ABC	AILLERIE Pierre										
ABC	AUBRY Fabien										
CCVHA	BELLIER-POTTIER Marie-Françoise										
CCVHA	BIGOT Pierre-Pascal										
CCVHA	BONHOMMET Jacques										
ABC	BOSSE Fabien										
CCVHA	BOUDET Marie-Christine										
CCVHA	BOURCIER Michel										
ABC	BRILLET Martial										
ABC	BROSSIER Daniel										
CCVHA	BRU Jean-Pierre										
ABC	CHAPEAU Annie										
ABC	CHAUVEAU Carine										
ABC	CHAUVIN Bruno										
ABC	CHERE Nicolas										
CCVHA	CHEREAU Catherine										
CCVHA	CHESNEAU Guy										
CCVHA	CHEVROLLIER Pascal										
ABC	COQUEREAU Geneviève										
ABC	COUE Françoise										
ABC	CROSSOUARD Pascal										
CCVHA	CRUBLEAU Pascal										
ABC	DAVID Odile										
ABC	DELANOE Samuel										
CCVHA	DESNOES Estelle										
CCVHA	DRIANCOURT Marc-Antoine										
CCVHA	ESNAULT Joël										
ABC	ESNAULT Pierrick										
CCVHA	FOUCHER Juanita										
CCVHA	FOUCHEREAU Marie-Ange										
CCVHA	FREMY Eric										
ABC	GALISSON Emmanuelle										
ABC	GALLON Yannick										
ABC	GALON Joseph										
CCVHA	GATE Marina										
ABC	GAUDIN Hervé										
ABC	GAULTIER Jean-Noël										
CCVHA	GLEMOT Etienne										
ABC	GODDE Jacques										
ABC	GRANIER Jean-Claude										
ABC	GRIMAUD Gilles										
CCVHA	GUICHARD Virginie										
ABC	GUINEHEUX Christophe										
CCVHA	HAMARD Marie-Claude										
ABC	HEULIN Pierre-Marie										
ABC	JOUNEAUX Christelle										
CCVHA	LANDEAU Liliane										
CCVHA	LANGLAIS Véronique										
CCVHA	LEZE Maryline										
ABC	MARSAIS Thérèse										
CCVHA	MARTINEAU Frédéric										
ABC	MAUSSION Patricia										
CCVHA	MUHAMMAD Nooruddine										
CCVHA	NOIROT Muriel										
CCVHA	OLIGNON Brigitte										
CCVHA	OLIVIER David										
ABC	PENVEN Daniel										
CCVHA	PETITEAU Frédéric										
CCVHA	POILANE Mireille										
CCVHA	POMMOT Michel										
ABC	PROD'HOMME Anny										
ABC	RICHARD Marie-Noëlle										
ABC	RICHARD Régis										
CCVHA	RIOU Yamina										
ABC	ROBERT Anaël										
ABC	ROBERT Jacques										
ABC	ROBIN Marie-France										
ABC	ROCHEPEAU Pierre										
ABC	ROISNET Valérie										
ABC	ROMANN Colette										
ABC	ROUSSEZ Olivier										
CCVHA	SANTENAC Rachel										
ABC	SARAROLS Isabelle										

Les services du Pays

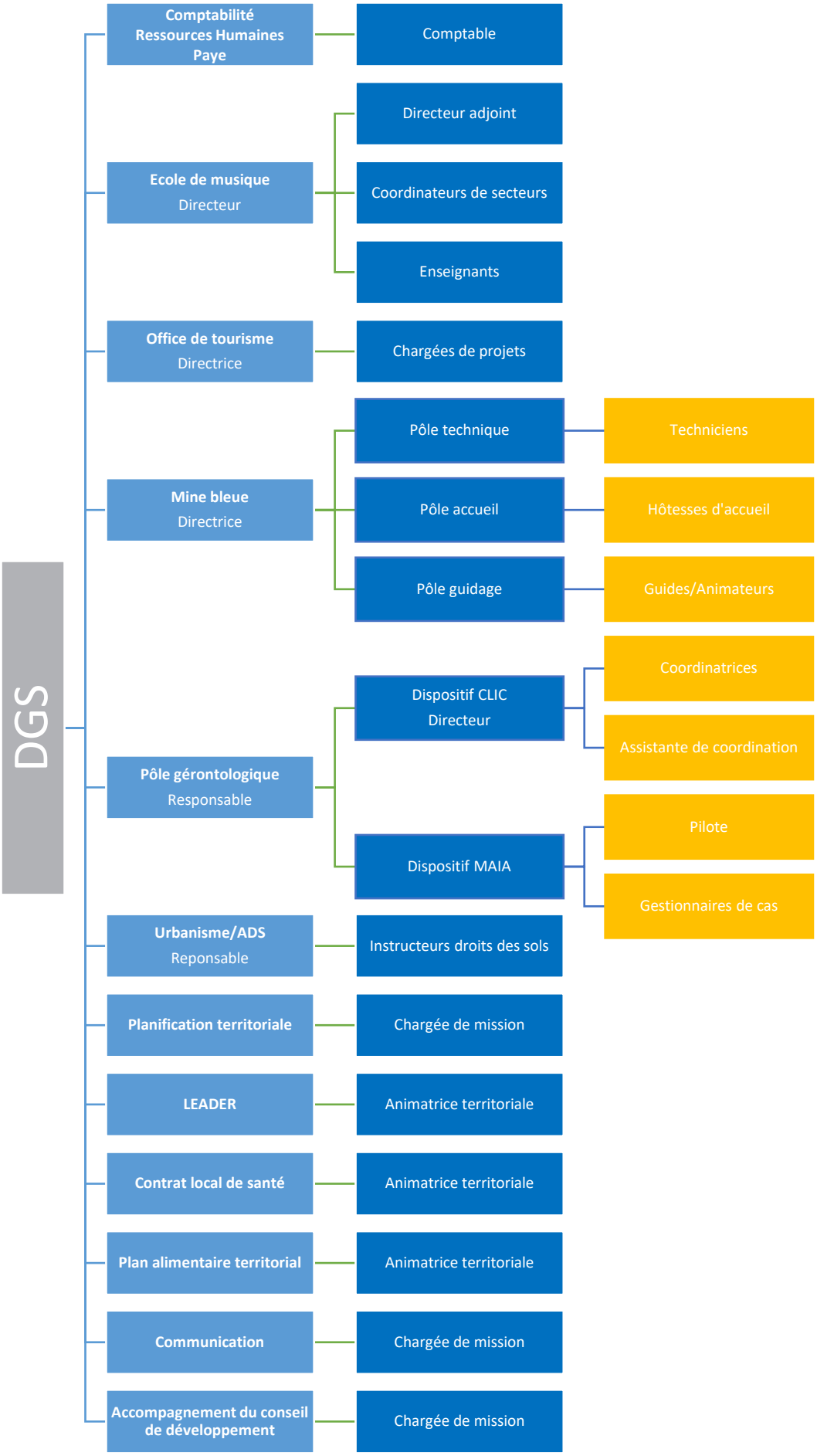

La Planification territoriale

0.5 ETP

Nos actions pour le climat ! au Pays de l'Anjou Bleu

Le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT

A travers son service planification territoriale, le PETR assure l'animation et la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le suivi/évaluation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) du Pays de l'Anjou bleu.

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

☑ Plan Climat-Air-Energie Territorial : Approbation par le Comité syndical et validation par l'ADEME (avril 2021) ; mise en oeuvre de l'action transverse «*Coordonner les actions de sensibilisations auprès de la population et la communication sur le PCAET*» (mai 2021)

☑ L'évolution législative (et notamment la loi Climat & Résilience août 2021) est venue bouleverser les échéances des outils de la planification (SCoT, PLUi, PLU) et plus largement l'ensemble des politiques publiques d'aménagement (Zéro Artificialisation Nette)

LE SCOT EN BREF

⇨ Veille réglementaire / Participation aux réseaux

La Loi Climat et Résilience - Zéro Artificialisation nette (août 2021) a généré de nombreux échange tant au niveau national (Fédération des SCoT) qu'au niveau régional et départemental (Inter SCoT) afin d'anticiper la mise en oeuvre de cette nouvelle réglementation et de ses incidences sur l'aménagemement de notre territoire. Des réunions de travail et de concertation locale sont venues accompagner ces évolutions.

⇨ Suivi / Animation

Comme chaque année l'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine) et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) ont alimenté l'observatoire du SCoT par des études ciblées dont la présentation a été faite au comité syndical en février et juin. Le comité de suivi du SCoT, qui rassemble des représentants des 2 EPCI, s'est réuni 2 fois, notamment pour aborder la question de l'évolution législative. Le SCoT a également été associé à 4 réunions de Personnes Publiques Assiociées (PPA).

⇨ Analyse des documents d'urbanisme / Avis

Localement, le SCoT analyse et rend des avis sur les projets des Plans Locaux d'Urbanisme (Révision, élaboration, modification,...), les Permis d'Aménager, les Demandes d'Autorisation d'Exploitation Commerciale. L'avis du SCoT a également été sollicité sur les documents de portée supérieure (SAGE, SDAGE, SRADDET, PGRI).

LE PCAET EN BREF

⇨ L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du PCAET et a permis d'enclencher la mise en oeuvre du plan d'actions.

⇨ Dans ce cadre, la priorisation du plan d'actions a été réalisée et l'action transverse de communication a été initiée.

⇨ Les porteurs de projets sont désormais à même de mettre en oeuvre les actions qui concoureront à la lutte contre le changement climatique.

50% de réduction de la consommation d'énergies d'ici 2050

40% de réduction des gaz à effet de serre entre 1990 et 2030

32% d'énergies renouvelables en 2030

Instruction mutualisée des Autorisations du Droit des Sols

3.8 ETP

Droit des sols

ANJOU BLEU

Le service mutualisé des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est missionné par les communes pour produire une instruction juridiquement fiable des dossiers transmis pour les Certificats d'Urbanisme Opérationnel (b), les Permis de Constuire, les Permis d'Aménager, les Déclarations Préalables génératrices de Taxe d'Aménagement et de division.

Dans le cadre de ses missions, le service ADS accompagne et informe les communes et les porteurs de projets. Il est à noter un accroissement des sollicitations directes par les professionnels (maitres d'oeuvre, architectes), les administrés et les communes. Afin de faciliter l'instruction des dossiers, des formations à l'usage du logiciel Cart@ds sont proposées dans les communes pour les agents en charge de l'urbanisme.

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

☑ Le passage au logiciel NextADS (SIRAP) a permis de créer une synergie avec le logiciel XMap (SIRAP) utilisé par les 2 EPCI pour leur SIG (Système d'Information Géographique)

ZOOM SUR LA DÉMATÉRIALISATION

La fin de l'année 2021 a marqué un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) dans notre territoire avec le déploiement de la dématérialisation.

DÉMAT. ADS

En effet, à compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront avoir la capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique (SVE).
De plus, les communes de plus de 3 500 habitants devront, quant à elles, disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Pour autant, le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite.

Cette obligation s'inscrit dans les ambitions de transformation numérique des administrations visant à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

Ce service dématérialisé offrira de multiples avantages aux pétitionnaires comme l'amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (24/24), mais aussi une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers et enfin une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

A VENIR...

⇨ Suivi de l'écriture des réglements de PLU en évolution (modification et/ou révision) selon le niveau d'association des communes et de leurs bureaux d'études.
⇨ Organisation d'une nouvelle réunion d'échange avec les communes afin de nourrir les échanges et d'optimiser les pratiques.
⇨ Accompagnement des communes dans la prise en main des nouvelles procédures liées à la dématérialisation.

CHIFFRES CLÉS 2021

852 Permis de Construire et Permis d'Aménager instruits (+20,5%) auxquels il convient d'ajouter les Déclarations Préalabes avec fiscalité et celles de Divisions Foncières ainsi que les Certificats d'Urbanisme opérationnels (CUb) en nette augmentation

Le Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie

5.7 ETP

Clic ANJOU BLEU

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

Actions Collectives :

☑ Juin : expérimentation de présences sur les marchés en lien avec l'Office de Tourisme

☑ Juillet : Conférence sur l'adaptation du logement avec Habit'âge retransmise en simultanée sur 5 sites de proximité (France Services, MSAP)

☑ Septembre : Action collective sur l'adaptation du logement et participation aux forums de la mobilité (Hauts d'Anjou)

☑ Octobre : Participation à la Semaine bleue (Bécon-les-Granits)

☑ Décembre : Reprise des Ciné-débats avec la programmation du film «*The Father*» au cinéma le Maingué à Segré, puis au petit théatre de Pouancé en partenariat avec France Alzheimer.

DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIONS

⇨ Diffusion de la Newsletter du CLIC (Le DéCLIC) auprès des partenaires.

⇨ Initiation de l'action «*Les deux font la Pair*» avec pour objectif d'accompagner spécifiquement les aidants et engagement d'une recherche-action avec l'Université d'Angers.

⇨ Préparation de l'action «Actifs aidants» (accompagnement spécifique des aidants actifs et sensibilisation des entreprises sur ce sujet) dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation d'entreprise Crédit Mutuel.

DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

⇨ Convention cadre avec l'association France Alzheimer 49 (octobre)

⇨ Ateliers de présentation du CLIC auprès des France Services (octobre) et des Mairies/CCAS du Pays de l'Anjou bleu (novembre)

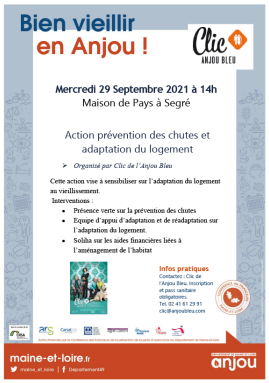

CHIFFRES CLÉS 2021

910 Personnes nouvellement aidées

1039 Dossiers de demande

5193 Entretiens (Visites à domicile, rendez-vous en permanences, téléphone, mail)

Méthode d'Action pour l'Intégration des Servives d'Aides et de soins dans le champ de l'Autonomie

2.6 ETP

MAIA de l'Anjou Bleu
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Le dispositif de la MAIA est amené à évoluer courant 2022 vers un dispositif d'appui à la coordination (DAC) impulsé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'échelle départementale. Ce nouveau dispositif sera étendu à l'ensemble de la population.

Au vu de ces évolutions et du mode de gouvernance envisagé, le PETR du Segréen a fait le choix de ne pas intégrer la structure de préfiguration du dispositif tout en rappelant l'importance du déploiement d'une antenne locale. Ces évolutions n'ont pas empêché la poursuite de l'activité de la MAIA de l'Anjou bleu durant toute l'année 2021.

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

☑ Le départ de la pilote MAIA en milieu d'année n'a pu être compensé générant une réorganisation du service et le départ d'une gestionnaire de cas après quelques semaines d'absence a donné lieu à un recrutement.
☑ Participation au Comité départemental des ainés
☑ Participation aux réunions de préfiguration du DAC jusqu'en millieu d'année.

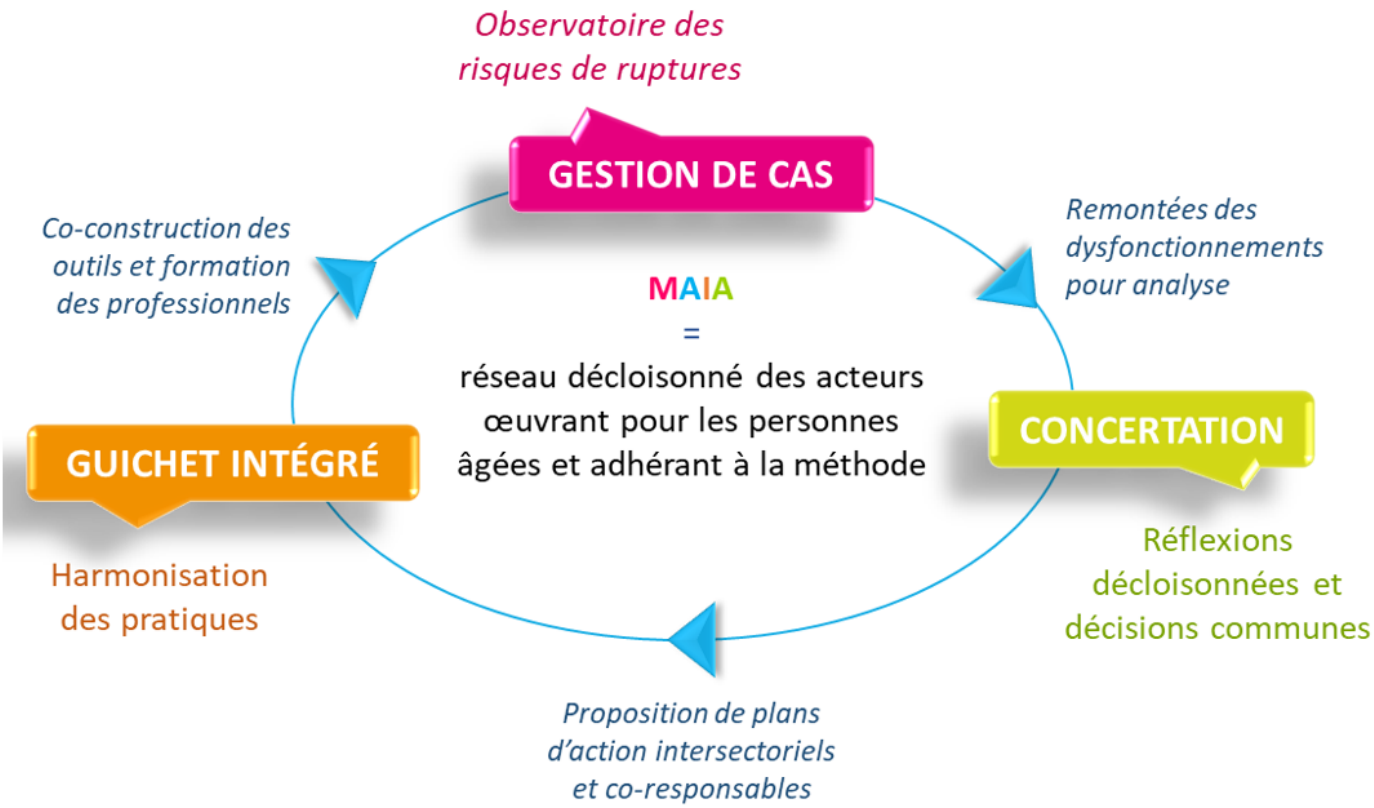

CHIFFRES CLÉS 2021

88% Taux d'admission

15 Nombre de dossies intégrés

693 Durée moyenne d'intervention par dossier (en jours)

Contrat Local de Santé

0.5 ETP

Contrat Local de Santé
ANJOU BLEU

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

- ☑ Arrivée d'une nouvelle coordinatrice en fin d'année
- ☑ Validation de la prolongation du CLS pour 18 mois jusqu'au 31 décembre 2023
- ☑ Relai d'informations sur des actions développées par des partenaires, des appels à projets...
- ☑ Recontre des acteurs locaux sur les thématiques de l'addictologie, de la santé mentale, de la santé des enfants et des jeunes
- ☑ Organisation de comités locaux d'acteurs thématiques
- ☑ Lien avec la CPTS des vallées de l'Anjou bleu (réseau de professionnels de santé)
- ☑ Réunion des acteurs du comité de pilotage
- ☑ Développement de synergies avec le PCAET et le PAT.

Les bénéfices d'un CLS

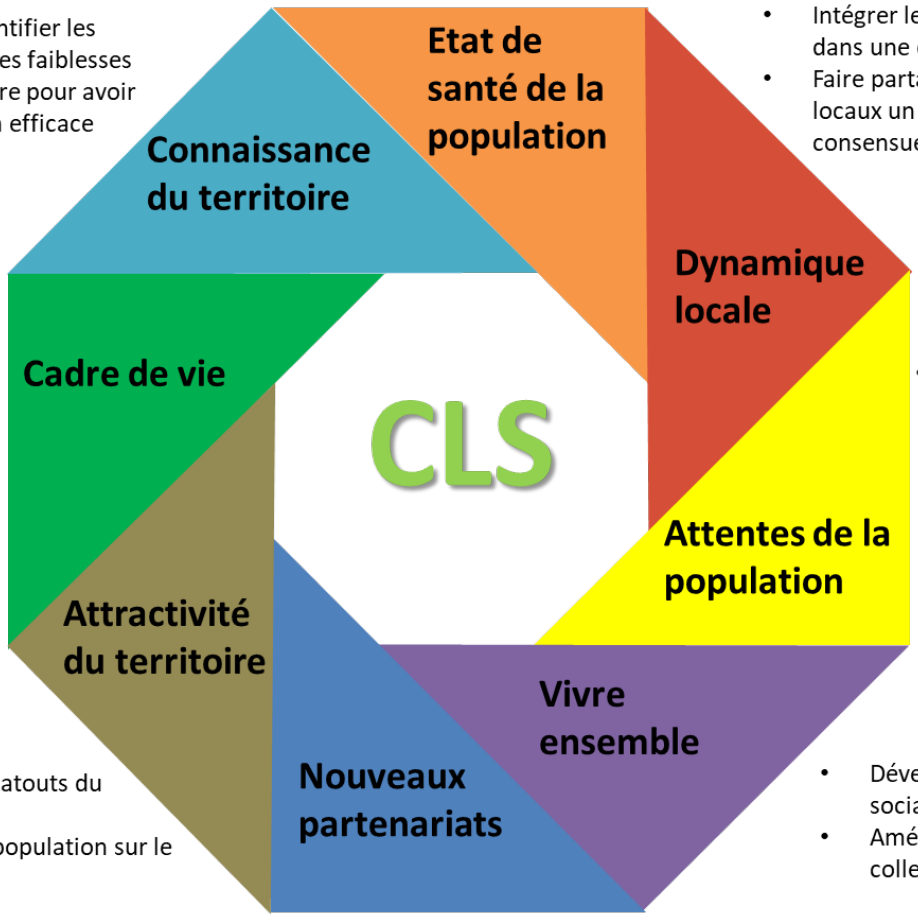

- Mieux identifier les atouts et les faiblesses du territoire pour avoir une action efficace

- Intégrer les initiatives locales dans une dynamique globale
- Faire partager aux acteurs locaux un objectif commun consensuel

- Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé

- Répondre aux préoccupations de la population en matière de santé

- Renforcer les atouts du territoire
- Maintenir la population sur le territoire

- Développer la cohésion sociale
- Améliorer le bien-être collectif

- Développer de nouvelles collaborations

Projet Alimentaire Territorial

0.5 ETP

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) «Tous Consom'acteurs en Anjou bleu» a été **labellisé en mai 2021** suite à une candidature déposée en janvier 2021.

Le PAT est l'un des 4 axes prioritaire du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Anjou bleu, qui répond à l'enjeu de «l'accompagnement de la transition vers une agriculture et une alimentation plus durable».

En liant alimentation et santé, le PAT répond également aux enjeux du Contrat Local de Santé (CLS), signé avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) en juillet 2019.

Ces dynamiques sont actuellement à l'oeuvre et convergent toutes vers la nécessité de définir un Projet Alimentaire Territorial large et concerté, en embrassant des enjeux et thématiques divers en lien avec les nombreux acteurs de l'alimentation.

ZOOM SUR LES PARTENARIATS

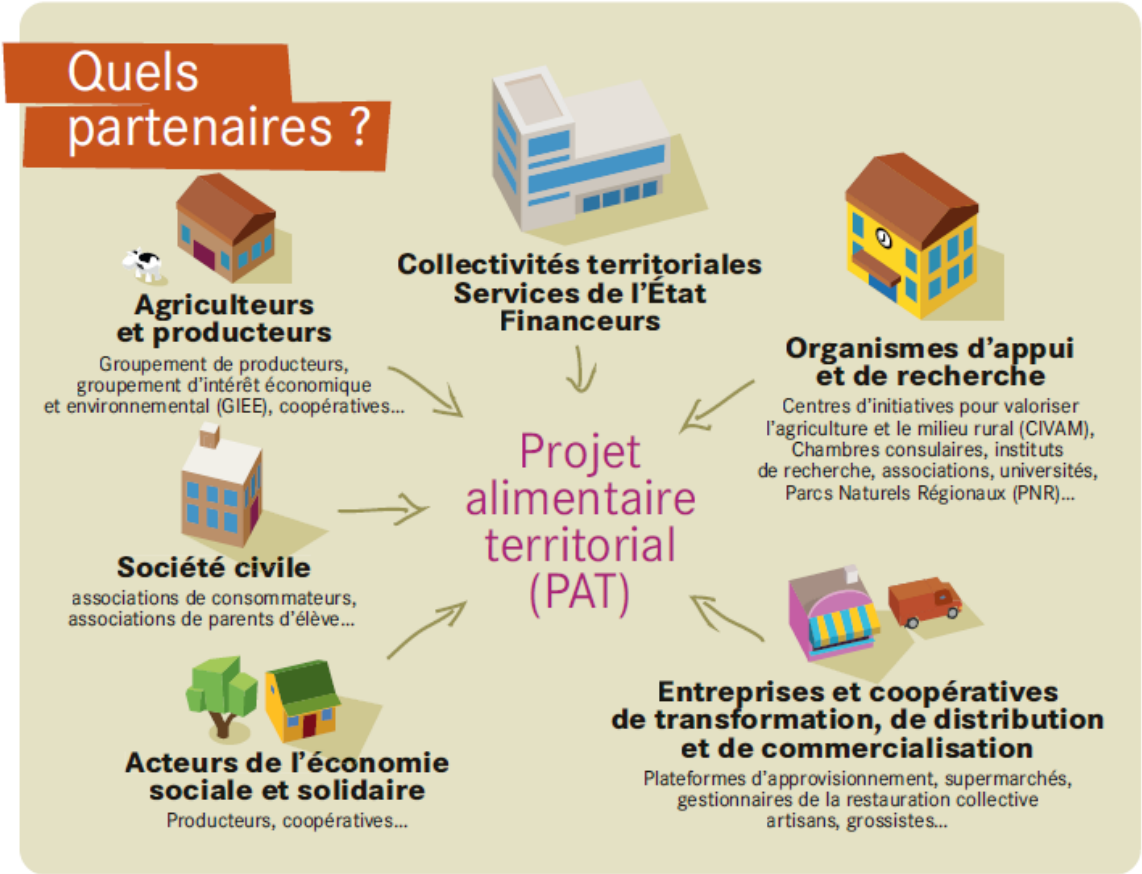

A VENIR...

⇨ Le PAT entre en phase de diagnostic pour toute l'année 2022, dans une démarche participative et très largement concertée avec un panel d'acteurs diversifié.

⇨ Des espaces de concertation et d'échange avec les habitants, les acteurs des collectivités, de la restauration, des commerces, de l'agriculture, du tourisme, de la santé, de la culture et du social... sont au programme.

⇨ Dans cette phase, le Pays sera accompagné par une prestation de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

L'Office de Tourisme de l'Anjou bleu

6.35 ETP

anjou bleu
Office de Tourisme

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

☑ Maintien de l'accueil clientèle tout au long de l'année et sans interruption (avec renforcement des outils chat en ligne, sms et mail).
☑ Acquisition d'un nouveau véhicule aménagé permettant d'assurer l'accueil en itinérance.
☑ Réflexion sur l'amélioration des conditions d'accueil dans les Bureaux d'Information Touristique.
☑ Refonte de la stratégie marketing de destination autour d'une nouvelle identité graphique, nouvelles actions marketing.
☑ Maintien d'une dynamique active d'animations et d'événementiels.
☑ Renforcement des partenariats avec les organisateurs d'événements : Le Saveurs Jazz Festival, Equirando, les Trans'Citadelles, le Mondial du Lion...
☑ Accompagnement des professionnels touristiques, relance des demi-journées de découverte touristique et expérimentation d'un format de formation type «causeries»
☑ Accompagnement spécifique des professionnels dans le cadre de l'Appel à Projets Slowtourisme et le Fonds Tourisme Durable.
☑ Participation aux travaux de réflexion stratégique lancés par Anjou Tourisme (Passeport Vert) et la Région des Pays de la Loire (Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs)

ZOOM SUR...

⇨ Les P'tites pépites : 53 visites - 747 visiteurs
⇨ Les Journées Régionales de la Visite d'Entreprises : 18 entreprises participantes / 165 réservations
⇨ La visite du château médiéval de Pouancé : 982 visiteurs
⇨ Baludik, des parcours de découverte numériques : 5 parcours pérennes et 4 parcours événementiels (5 000 vues) et 2 000 utilisateurs.

CHIFFRES CLÉS 2021

16 000 Actes de renseignements

60% De demandes concentrées entre juin et août

3 500 Visiteurs "physiques" dans les bureaux

30 000 Visiteurs sur le site internet

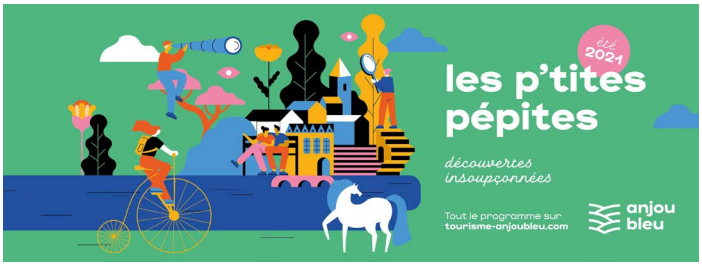

La Mine Bleue

6.91 ETP

LA MINE Bleue

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

- ☑ Poursuite des aménagements de la boutique et des espaces d'accueil des visiteurs
- ☑ Augmentation des référencements en boutique
- ☑ Travaux de modernisation d'un ascenseur
- ☑ Réalisation d'une campagne photos
- ☑ Travaux de préparation pour l'aménagement d'une scénographie en surface
- ☑ Restauration de murs en pierres sèches en lien avec l'ASDIES
- ☑ Reconstruction d'une presse à fendre par les Passionnés du bois (125h de travail)
- ☑ Poursuite des travaux d'aménagement de la descenderie de service
- ☑ Rénovation d'un sas ascenceurs et changement des ouvrants

ZOOM SUR...

⇨ Diffusion de **300 000** dépliants sur **1 000** points de diffusion (départements 49-44-35-53-72-37) et de **3 000** affiches (affichages réservés) en 5 campagnes de 14 jours

⇨ Diffusion de **250 000** sets de table

⇨ Insertion publicitaire dans le Magazine Anjou Expérience

⇨ Développement de la présence sur les réseaux sociaux

⇨ Développement de **20 partenariats** dans le cadre de la brochure groupes

⇨ Nouveau partenariat avec les hébergeurs de l'Anjou bleu

⇨ Réponse à **2 appels à projets** dont l'un permettra de créer 1 visite virtuelle

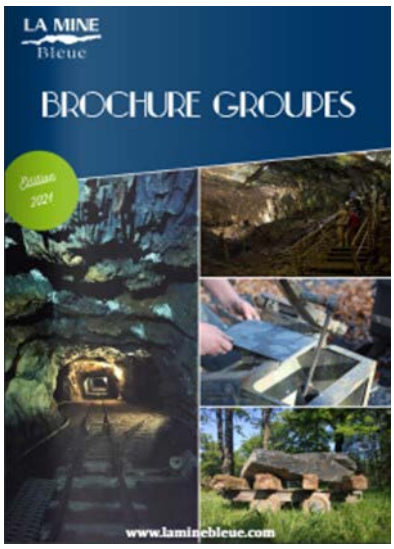

CHIFFRES CLÉS 2021

21 212 visiteurs — **19 129** individuels — **2 083** en groupes

23% Groupes associatifs — **19%** scolaires — **17%** Individuels de type familles

66% Originaires des Pays de la Loire — **11,2%** Originaires de Bretagne

200 références en boutique — **183** jours d'ouvertures — **1 410** forfaits famille

École de Musique de l'Anjou bleu

18.05 ETP

Ecole de Musique ANJOU BLEU

L'Ecole de Musique rayonne sur l'ensemble du Pays de l'Anjou bleu autour de 3 missions principales :

- ⇨ L'éducation artistique
- ⇨ L'enseignement musical
- ⇨ La création et la diffusion artistique.

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

L'année 2021 a été marquée par la réflexion pour l'élaboration du projet d'établissement autour des axes suivants :

- ☑ L'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
- ☑ L'accessibilité à la pratique artistique
- ☑ La création artistique
- ☑ L'étude pour l'ouverture de nouvelles disciplines
- ☑ Les partenariats
- ☑ La communication

ZOOM SUR LE PARCOURS DÉCOUVERTE...

⇨ **POUR QUI ?** Pour tous les enfants ne sachant pas par quel instrument commencer.

⇨ **MAIS ENCORE...** Choisir un instrument n'est pas chose facile... Très souvent, les enfants ne connaissent que 3 instruments : le piano mais avec un petit synthétiseur à la maison (ce qui n'est pas du tout pareil !), une petite guitare ou une batterie jouet... Le risque est grand d'erreur de choix et donc le parcours découverte est là pour « ouvrir » le choix aux enfants et familles sur la découverte d'autres instruments

⇨ **QUELS INSTRUMENTS** : Violon – Alto – Violoncelle – Flute – Hautbois – Clarinette – Saxophone – Basson – Trompette – Cor – Trombone – Tuba – Percussions – Harpe – Accordéon diatonique

⇨ **COMMENT CELA SE PASSE ?** Le fonctionnement est très léger adapté à chacun. Tout d'abord, des liens internet sont envoyés aux familles pour faire le choix de 4 instruments à découvrir. Ensuite, chaque professeur contacte les familles pour organiser 2 rendez-vous (par instrument) à la carte : une 1ère séance où l'enfant et sa famille viennent assister au cours d'un autre enfant et un deuxième atelier où l'enfant pourra essayer l'instrument.

CHIFFRES CLÉS 2021

629 élèves

73 classes concernées par les interventions musicales en milieu scolaire

LEADER

1.3 ETP

Leader en Anjou bleu

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

- ☑ Installation d'un nouveau collège privé suite au renouvellement du Conseil de développement
- ☑ Désignation d'un nouveau président du Groupe d'Action Locale (GAL) : **Jean-Louis LARDEUX**
- ☑ Modification de la convention cadre avec la Région Pays de la Loire notifiant un abondement de l'enveloppe de 496 893 €
- ☑ 3 réunions de comité de programmation et une consultation écrite
- ☑ 8 projets sélectionnés
- ☑ 3 projets programmés

ZOOM SUR...

⇨ Le nouveau calendrier pour l'instruction des dossiers de demande de financement :

CALENDRIER POUR LES DÉPÔTS DE PROJETS

Anjou bleu LE PAYS

Dépôts	Dates limites
Vous avez un projet ?	
1 Dépôts d'une fiche de renseignement	30 juin 2023
2 Dépôts d'un dossier de **demande d'aide**	30 juillet 2023
3 Sélection des dossiers en Comité de Programmation LEADER	31 décembre 2023
4 Programmations des dossiers en Comité LEADER	30 juin 2024
5 Soldes des dernières dépenses soutenues par LEADER	31 décembre 2024
6 Dépôt d'un **dossier complet** de **demande de paiement**	31 janvier 2025
7 Clôture des paiements tous dossiers confondus	31 décembre 2025

© Pays de l'Anjou bleu, The Noun Project

CHIFFRES CLÉS au 31/12/2021

53 Nombre de projets

73 % Consommation de l'enveloppe

1 445 207 € Montant LEADER

Consommer local · Eau · Environnement · Itinérance · Patrimoine

Services généraux

1.7 ETP

LES FAITS MARQUANTS DE 2021

☑ Elaboration du plan d'action relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2024 pour une mise en oeuvre à compter du 1er janvier 2022
☑ Elaboration du dispositif cadre relatif à la mise en oeuvre du télétravail applicable le 1er janvier 2022 au sein des services du PETR du Segréen
☑ Réorganisation des services afin d'assurer la mission d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial confiée par les EPCI
☑ Validation d'une feuille de route pour chaque service
☑ Réorganisation du service communication
☑ Constitution d'un kit de bienvenue destiné aux nouveaux arrivants
☑ Mouvements de personnel : 19 départs pour 12 arrivées
☑ Animation du conseil de développement

ZOOM SUR...

La formation des agents :

- ⇨ **27** agents formés Sauveteurs Secouristes au Travail
- ⇨ **26** agents formés aux premiers secours (PSC1)
- ⇨ **48** agents formés incendie

= **550h** de formation 1er secours

RÉUNION DE SERVICES DECEMBRE 2021

Budget principal Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
2 592 473,53 €	2 976 155,94 €

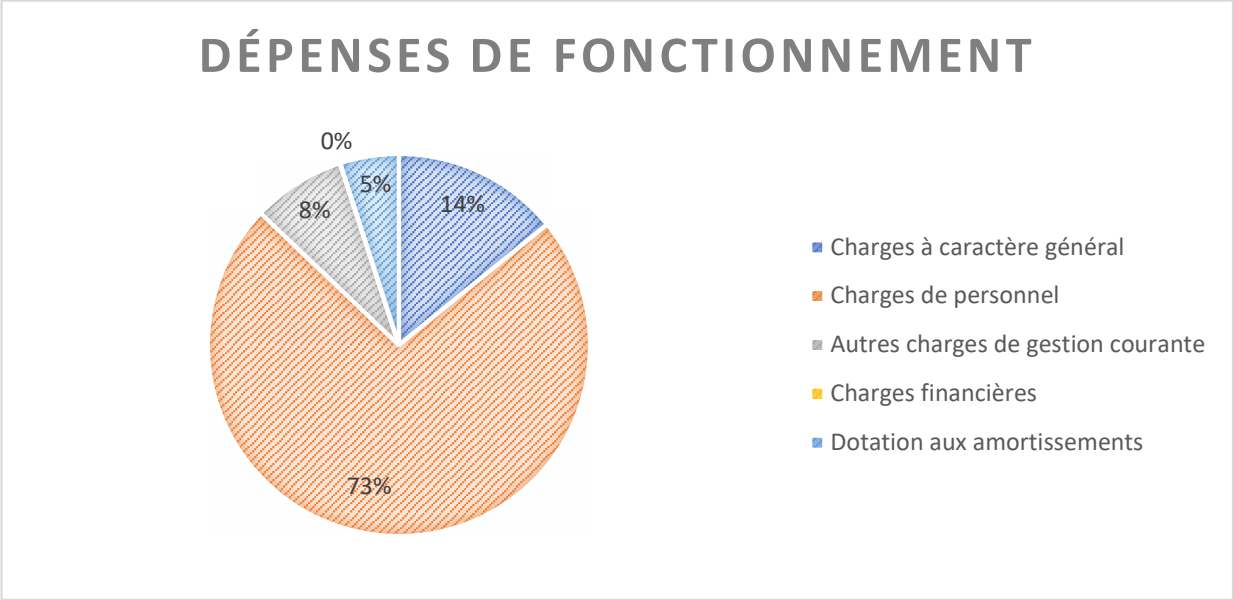

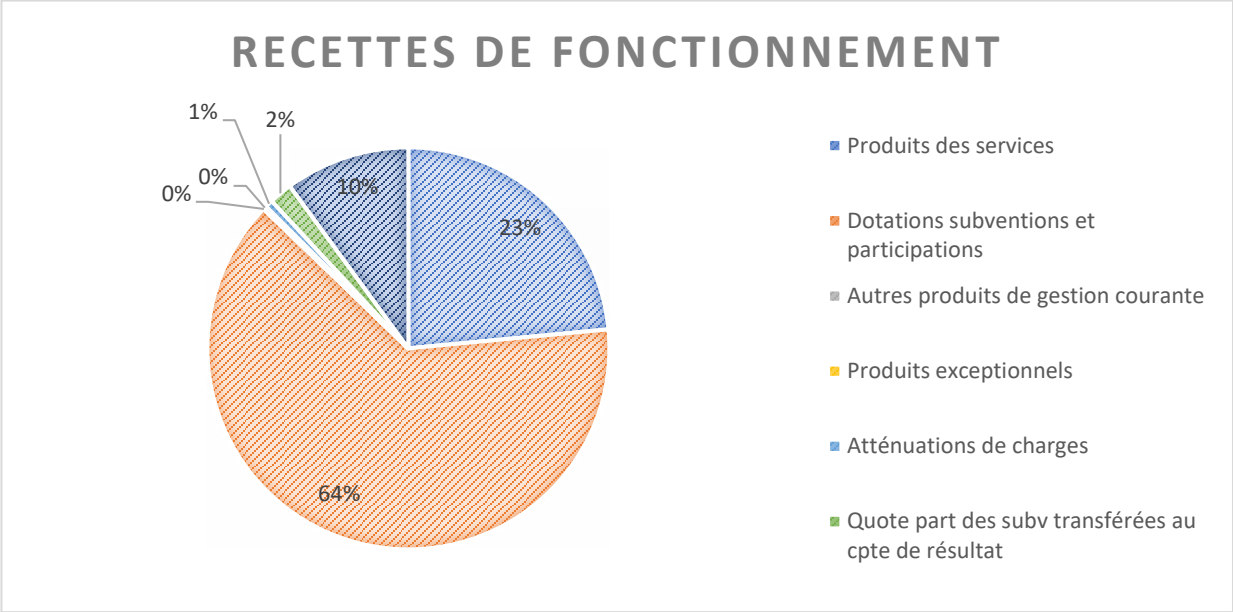

Budget principal Investissement

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
134 330,29 €	232 291,83 €

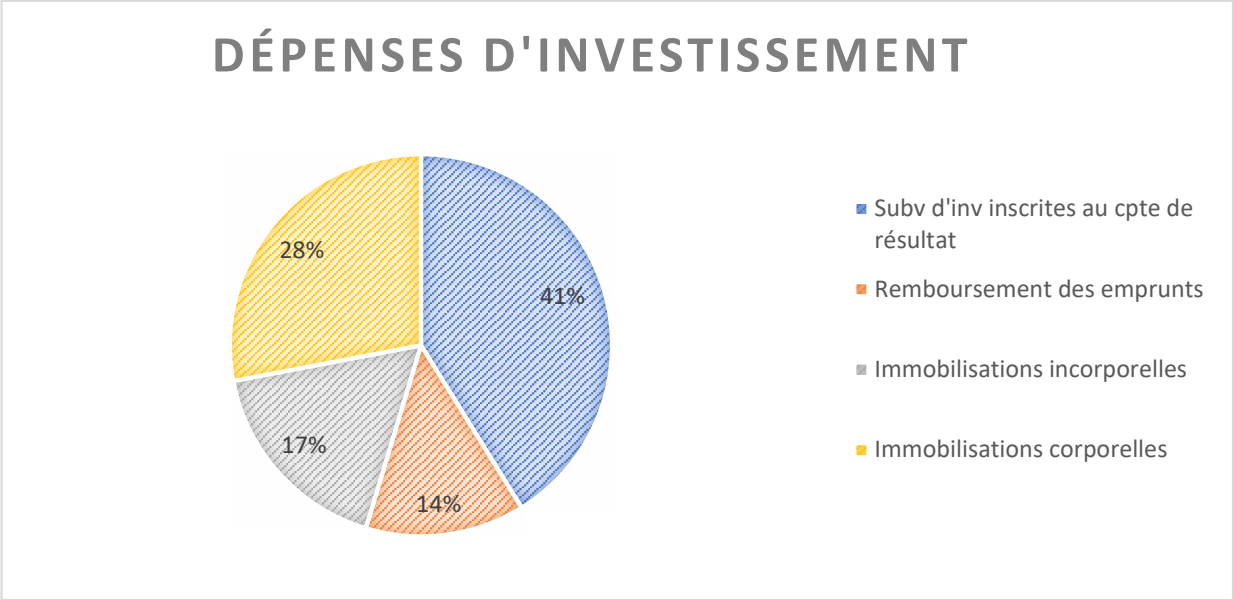

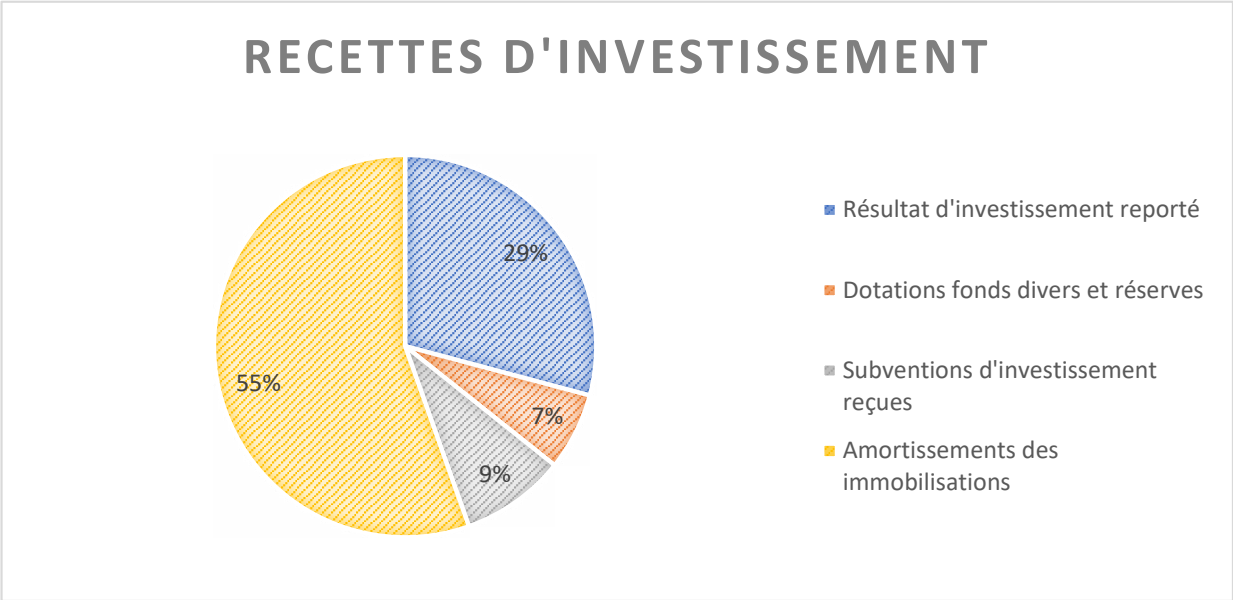

Budget Mine bleue Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
618 091, 39 €	707 374,87 €

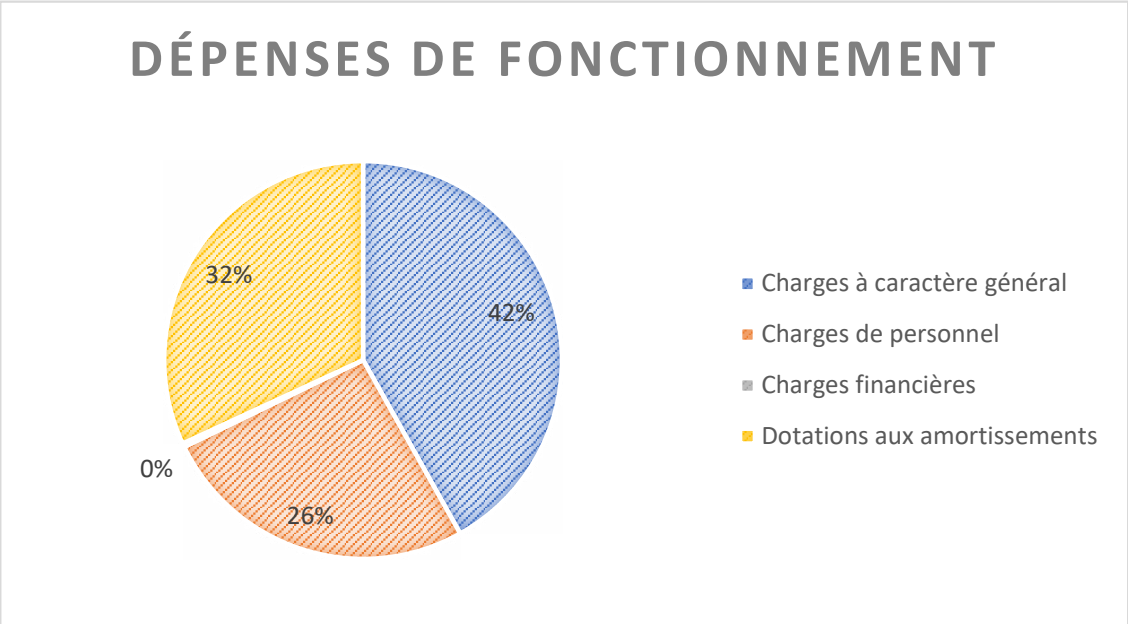

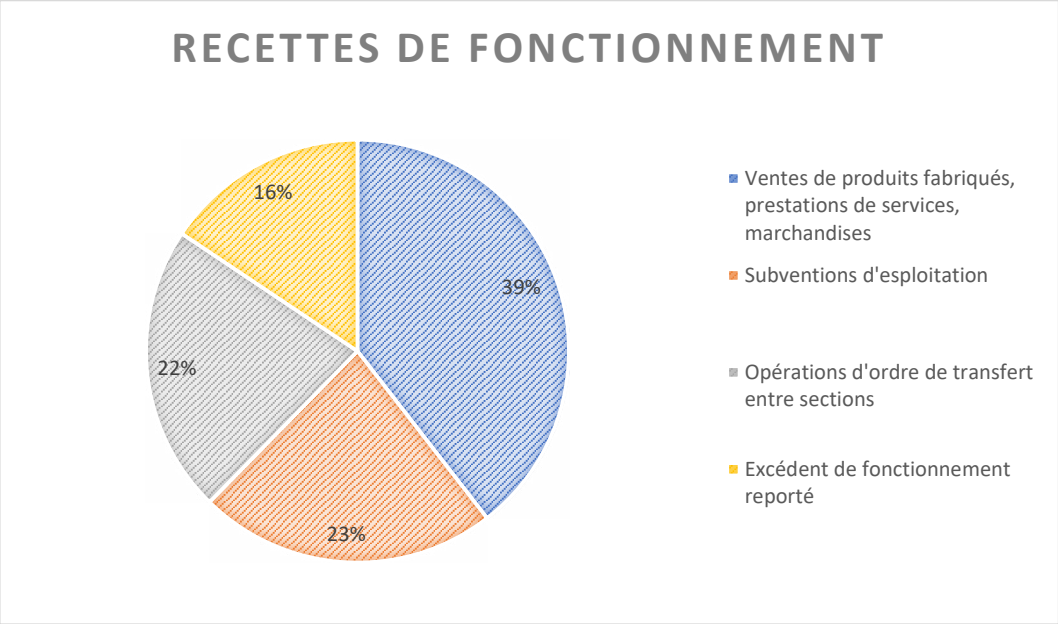

Budget Mine bleue Investissement

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
462 524,02 €	497 126,00 €

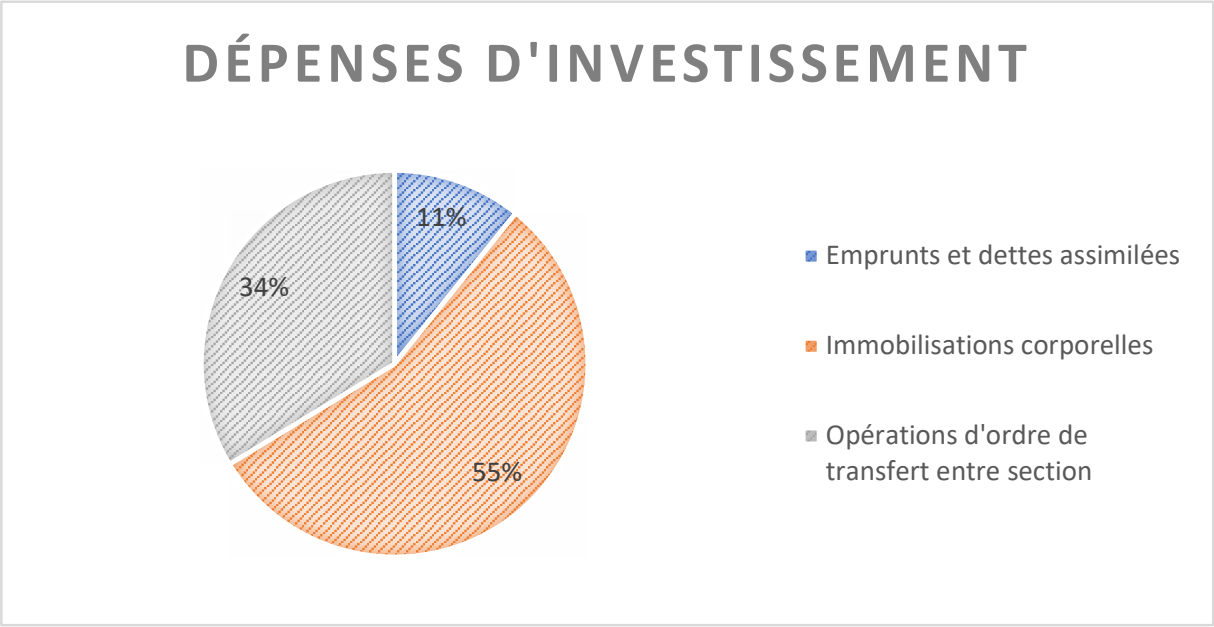

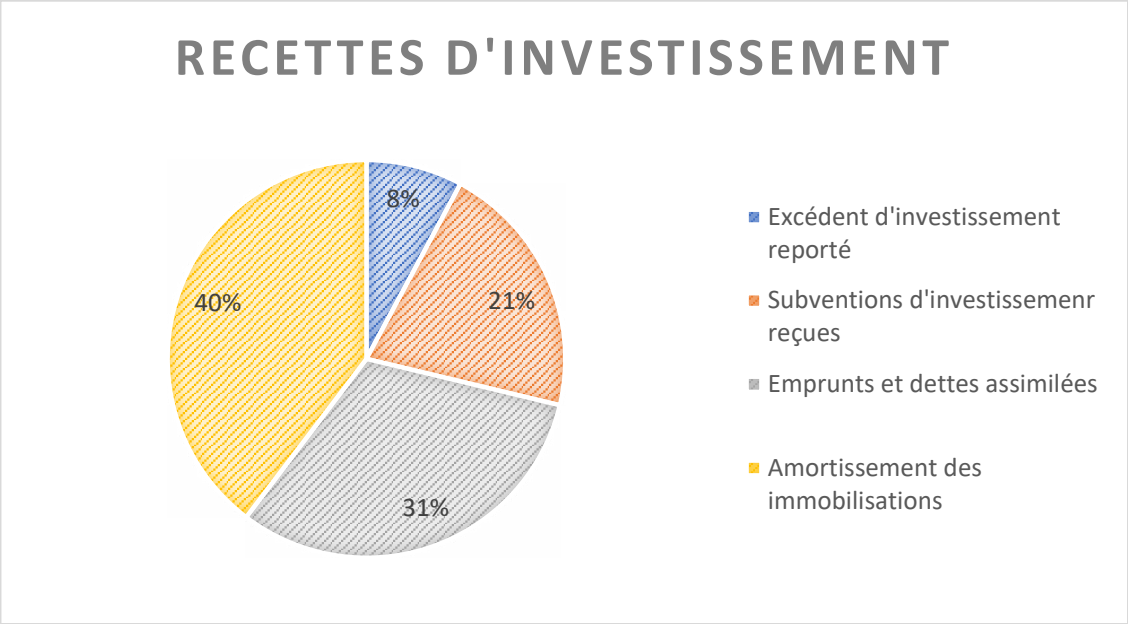

Budget Office de Tourisme Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
399 693,55 €	436 899,16 €

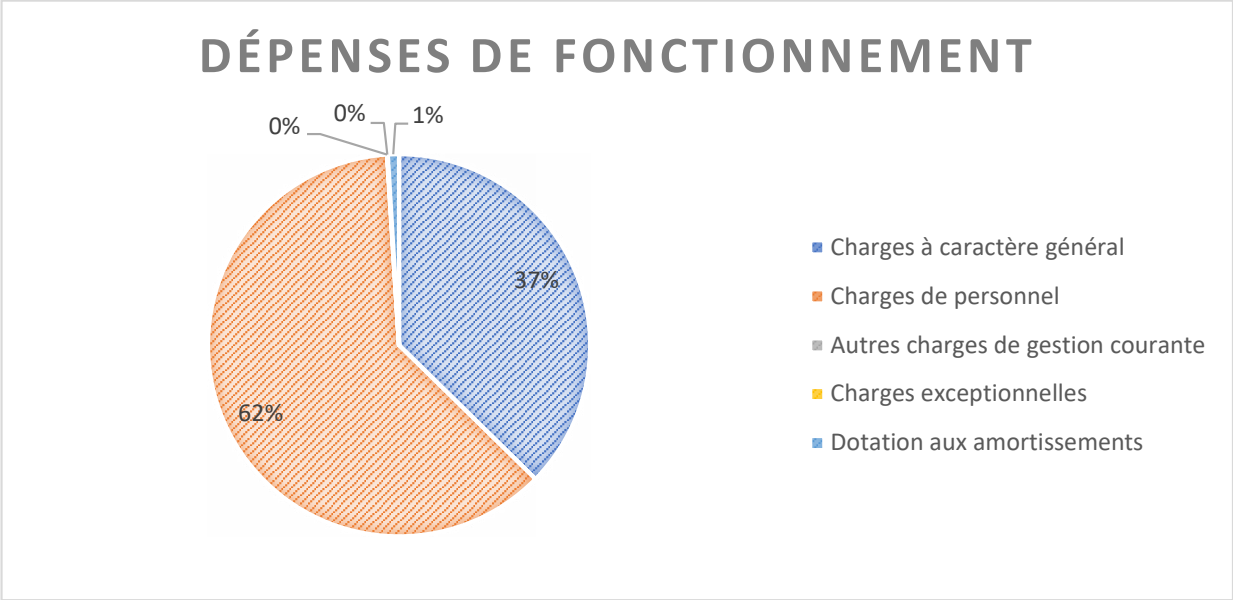

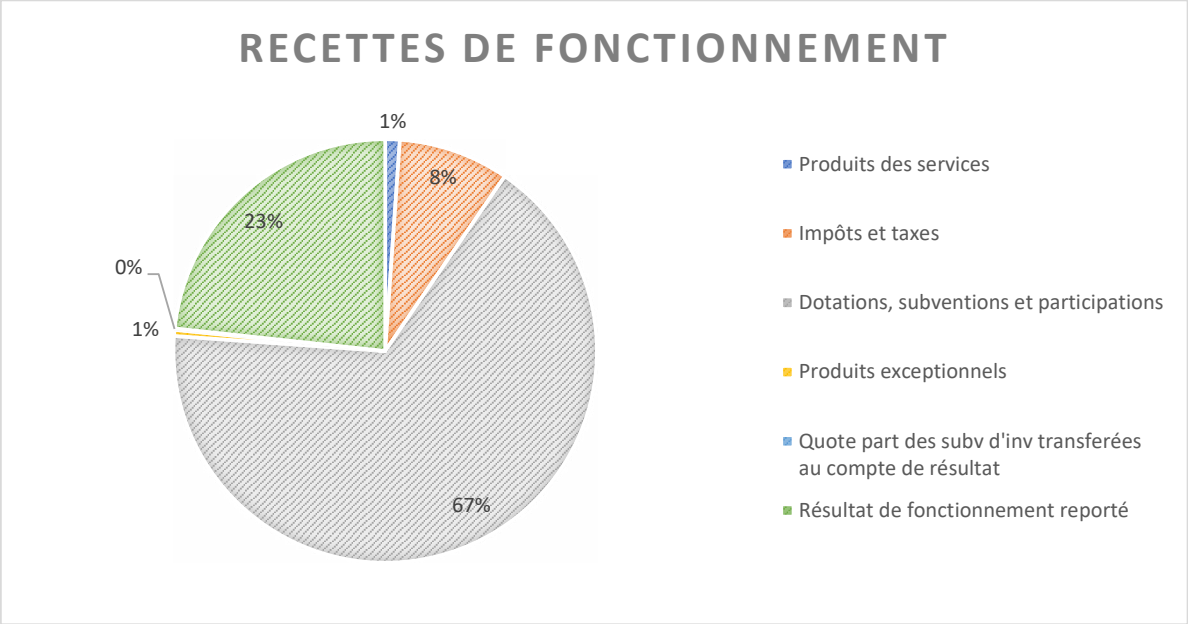

Budget Office de Tourisme Investissement

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
39 649,55 €	5 098,69 €

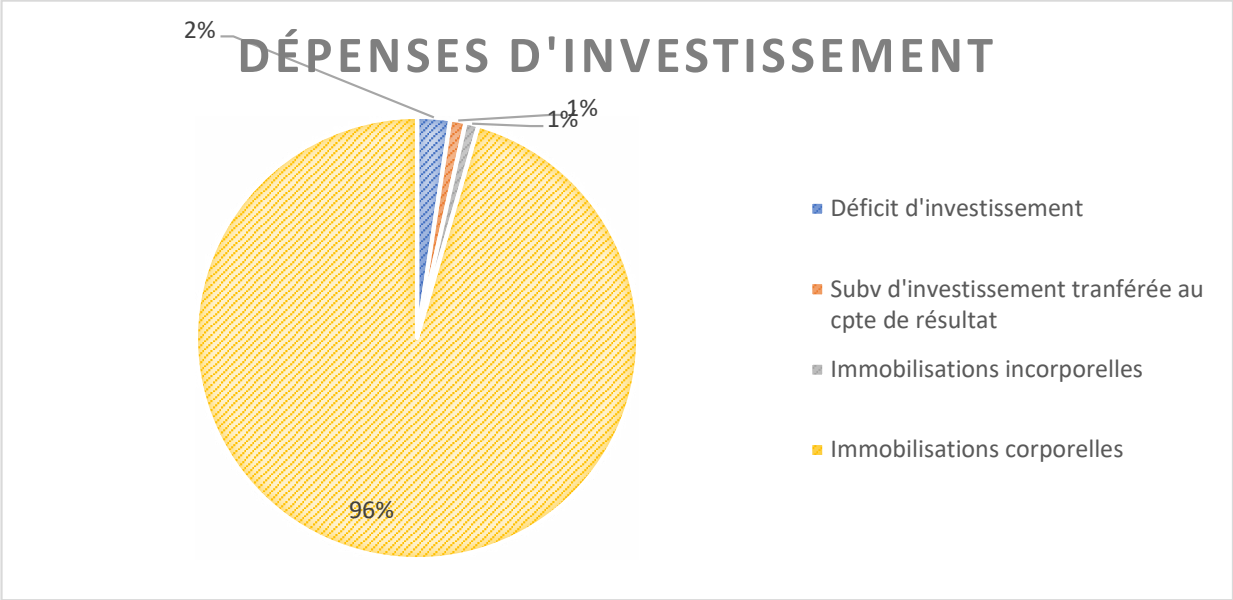

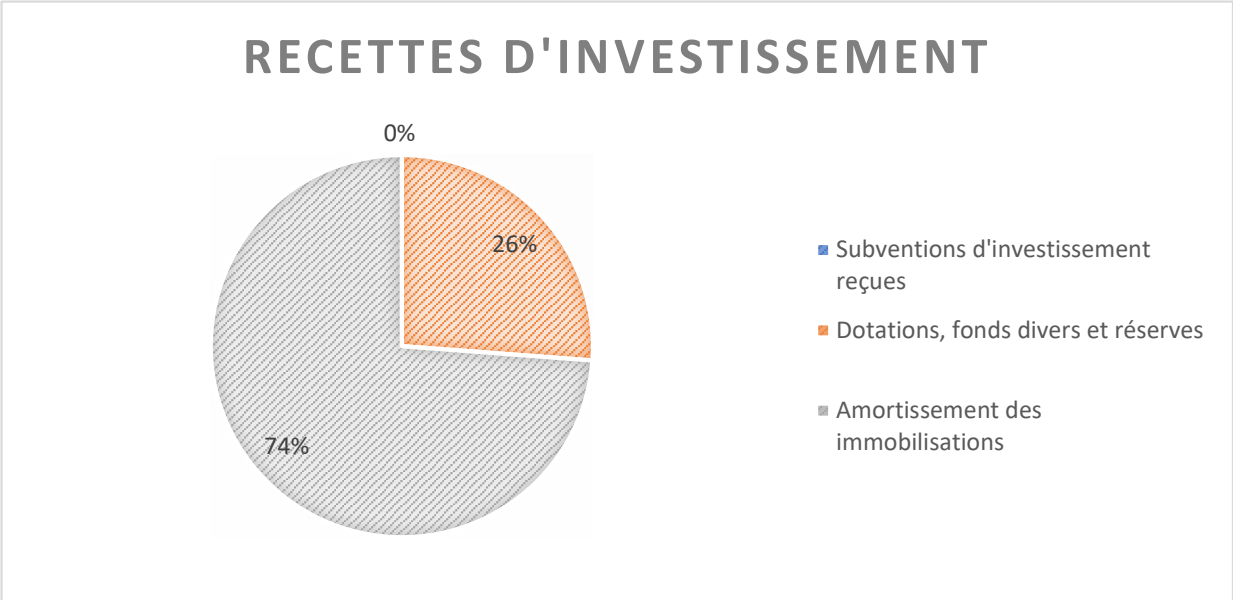

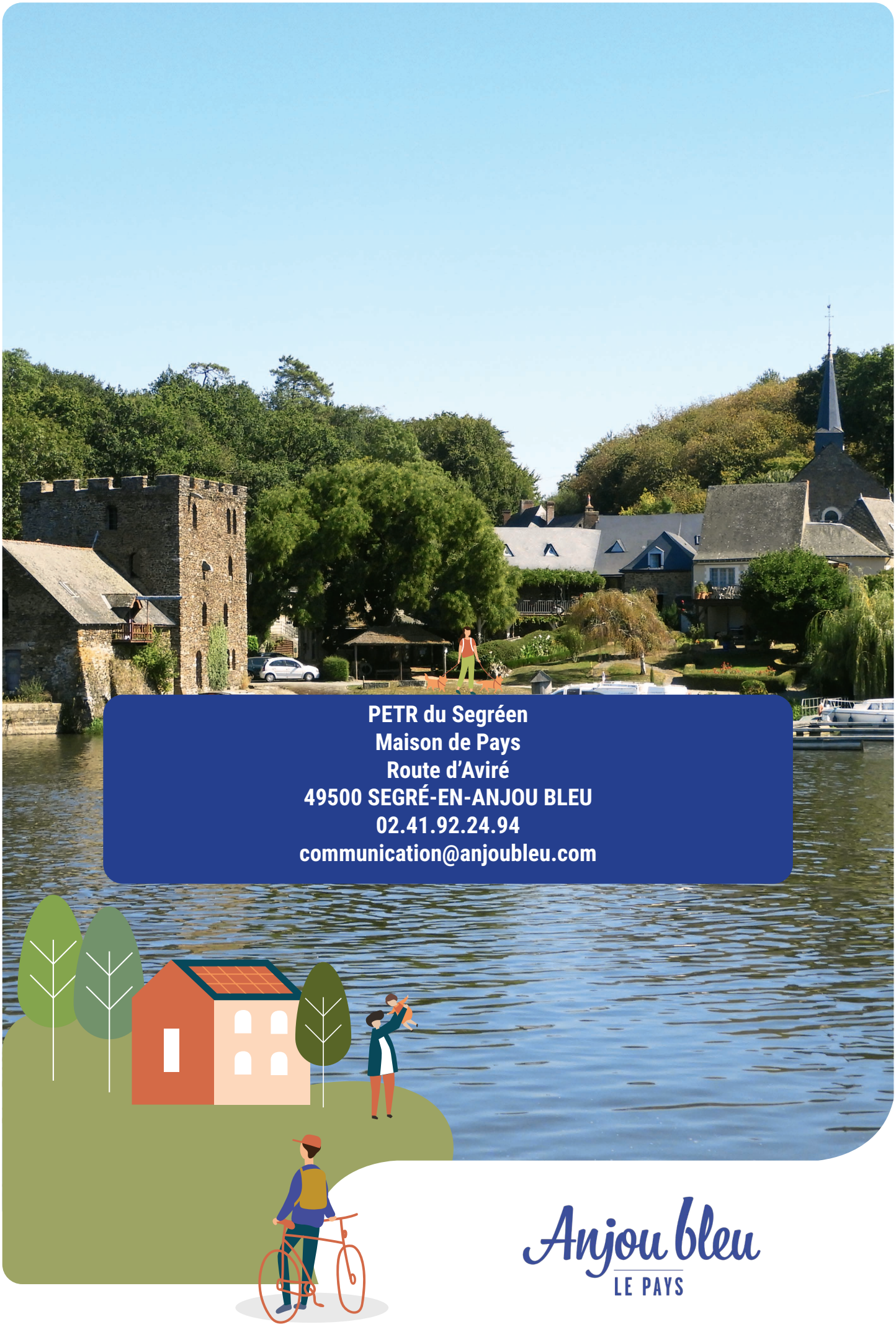

PETR du Segréen
Maison de Pays
Route d'Aviré
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU
02.41.92.24.94
communication@anjoubleu.com

Anjou bleu
LE PAYS

Crédits photos : PETR du Segréen, Fabien TIJOU, Mathieu SERREAU, Freepik, istock, Mine bleue, Office de Tourisme de l'Anjou bleu, Ecole de musique, Catherine BELAY, CNAS, flatico, Empathie Design, Projet Alimentaire Territorial, Sébastien GAUDARD, Ville de Créteil-Juillet 2022